

ALGERIE TELECOM SPA

Direction Opérationnelle de Télécommunications Ain Defla
Rue Emir Abdelkader Ain Defla
NIF: 000216290656936

Consultation n° : 16/2022

La Direction opérationnelle d'Ain-Defla relance une consultation relative à la réalisation des prestations suivantes :

Acquisition quincailleries et petit outillage

Les personnes physiques ou entreprises activant dans le domaine et intéressées par la présente consultation, peuvent retirer dans un délai de 08 jours à compter de la première parution de cet avis dans le site web d'Algérie Télécom, le cahier des charges auprès du service achats de la Direction opérationnelle d'Ain-Defla.

Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres accompagnées des documents administratifs suivants :

Dossier Administratif

Offre technique :

Offre financière :

Le dossier administratif les deux offres techniques et financières, accompagnés de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges, doivent parvenir sous doubles plis fermés, l'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention :

ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLES DES TELECOMMUNICATIONS D'AIN DEFLA
CONSULTATION NATIONALE N° 16/AT/DO44 /2022
ACQUISITION quincailleries et petit outillage
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION
DES OFFRES »

Le dossier administratif et les offres techniques et financiers doivent être insérés dans trois enveloppes fermées comme suit :

L'enveloppe contenant le dossier administratif porte les mentions suivantes :

Dossier Administratif

L'enveloppe contenant l'offre technique, porte les mentions suivantes :

Offre Technique

L'enveloppe contenant l'offre financière, porte les mentions suivantes :

Offre Financière

La durée de préparation des offres est fixée à huit (08) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis dans le site web d'Algérie Télécom.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 8h00 à 14h00 auprès du service Achats.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt des offres, à **14 h 00** au niveau du siège de la Direction

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de (98) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.